

expo

## Tout Paris depuis chez soi

Depuis le 14 décembre, le Pavillon de l'Arсенal a réouvert au public avec une nouvelle exposition permanente : « Paris, la métropole et ses projets ». L'exposition présente plus de 1 200 documents, racontant l'histoire de la métropole parisienne sous divers thèmes, à différentes échelles et sur plusieurs territoires. Mais surtout, elle accueille une maquette numérique de 37 m<sup>2</sup> développée avec les entreprises Google et JC Decaux. Première expérience à cette échelle dans le monde, elle donne à voir les différents projets - en 2D ou 3D - présents sur le territoire de la métropole parisienne. Intitulée « Paris, métropole 2020 », elle est dotée d'un interface d'informations avec environ 1 300 fiches sur des projets en cours ou actés. Fonctionnant avec un module de Google Earth, chacun peut ainsi se promener dans le futur de la métropole parisienne, tout en complétant et actualisant la base de données. Cette expérience interactive peut même être réalisée chez soi puisque le plug-in Google Earth « Paris 2020 » est disponible en téléchargement. (JP)

[www.pavillon-arsenal.com](http://www.pavillon-arsenal.com)

## RENCONTRE PARIS VS LONDRES, GOUVERNANCES COMPARÉES

Comparer Paris et Londres, sur fond de mutation économique, tel était l'enjeu du colloque « Grand Paris - Grand Londres, Yes we can! », co-organisé par l'Amif (Association des maires d'Ile-de-France) et l'Université Paris Sorbonne, le 19 janvier, à Paris.

S'ils affichent l'ambition commune de conserver le statut de ville mondiale, les deux projets demeurent profondément différents, notamment dans leur gouvernance. « Le modèle anglais dispose d'une institution à l'échelle du Grand Londres », expose, en français, le ministre britannique de la Ville, Bob Neill. Le maire actuel du Grand Londres dispose de larges pouvoirs. Responsable de la planification, il doit produire le London Plan, l'équivalent du Sdrif (Schéma directeur de la région Ile-de-France). Son adoption est soumise à la « London Assembly » réunissant 25 élus. « Le gouvernement assure le financement des logements et gère les investissements ferroviaires », précise le ministre britannique. Les 33 districts composant le Grand Londres obtiennent, eux, des prérogatives d'aménagement local. Côté français, ce modèle pragmatique a été plébiscité, et l'absence de gouvernance *ad hoc* pointée du doigt. « Construire une gouvernance nouvelle prendrait du temps et il n'y a pas de temps à perdre », estime le préfet d'Ile-de-France, Daniel Canepa. La mise en place de Contrats de développement territorial (CDT) s'avère nécessaire, selon le représentant de l'Etat, face à l'empilement de strates administratives.

Patrick Braouezec, président de Paris Métropole, a rappelé le rôle essentiel du syndicat en matière de coopération locale. Ce modèle endogène est apprécié outre-Manche où le concept de décentralisation est en cours de construction. « Les compétences juridiques et financières ont récemment été accordées aux conseils locaux », rappelle Bob Neill.

Si chacun des projets accorde une place importante au réseau de transports publics, leur mise en œuvre diffère. En France, le Grand Paris Express vise notamment à relier les banlieues entre elles. Le réseau de transport « Crossrail » présenté dans le London Plan se compose, lui, d'une seule ligne traversant le Grand Londres d'est en ouest et desservant 37 gares.

Quelles que soient les divergences, les projets du Grand Londres et du Grand Paris soulèvent des défis à long terme. Mobilité, logement, durabilité et gouvernance sont en effet au cœur des difficultés auxquelles devront se confronter ces deux villes mondiales. (LP)



© BASE

à noter

### Le Parc Sergent Blandan (Lyon) a eu chaud !

Le futur Parc Sergent Blandan de Lyon, dont une première tranche doit être achevée cet été, a fait face à une situation inédite cet hiver.

L'Equatorien Diego Romero Ortega, chef de projet de l'équipe chargée de sa réalisation, s'est trouvé sous le coup d'un arrêté d'expulsion sur le fondement de la circulaire Guéant du 31 mai 2011. Sa demande de permis de travail a en effet été rejetée, en décembre dernier, au motif que le métier d'architecte paysagiste n'est pas en tension. La préfecture de police de Paris a toutefois accordé, le 19 janvier, un récépissé qui lui permet de reprendre son travail.

A Lyon, où Diego Romero Ortega a fait l'intégralité de ses études à l'école d'ingénieurs Insa puis à l'école nationale d'architecture de Lyon, la nouvelle avait fait bondir. Gilles Buna, vice-président du Grand Lyon, avait notamment mis en avant « le caractère irremplaçable du jeune homme ». (FS)